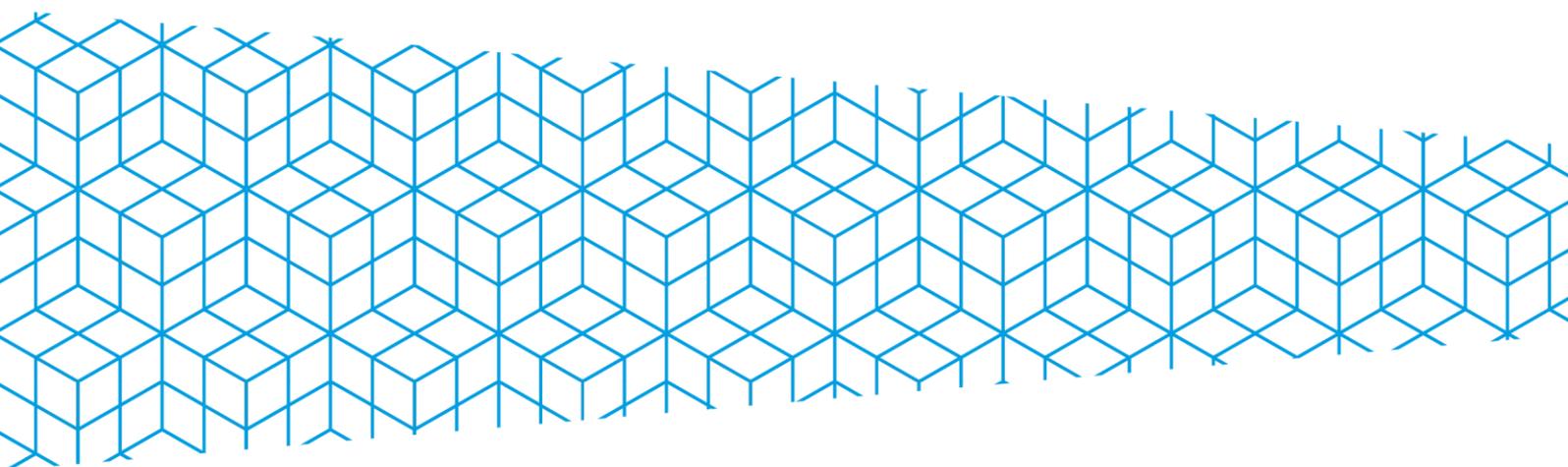


Synthèse bilan à mi-parcours

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation



université
de **BORDEAUX**

1. Informations relatives au collège ou institut

Nom du collège ou de l'institut : Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)

Rédacteur(s) : Alice Le Coz – directrice adjointe en charge de la formation initiale

Nombre de mentions retenues pour le bilan :

Licences générales : -

Licences professionnelles (hors BUT) : -

Masters : Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF),

4 mentions :

- Premier degré

- Second degré

- Encadrement éducatif

- Pratiques et ingénierie de la formation

Autres : -

Total : 4

2. Thématique 1 – Réussite étudiante et professionnalisation

2.1. Données quantitatives (par type de diplôme)

	2022-23			2023-2024			2024-2025		
	Total	Min	Max	Total	Min	Max	Total	Min	Max
Évolution des effectifs	Effectifs Licence générale								
	Effectifs Licence professionnelle								
	Effectifs Master	1351			1293			1312	
Réussite académique	Part des étudiants ayant validé tous les ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits dans la 1ère année du cycle								
	Licence générale								
	Master	75,1%	73,6%	100%	75,2%	72%	100%		
	Part des étudiants ayant validé tous les ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits dans la 2e année du cycle								
	Licence générale								
	Master	85,1%	62,5%	100%	86,8%	74,3%	89,6%		
Devenir des diplômés	Part des étudiants ayant validé tous les ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits dans la 3e année du cycle								
	Licence générale								
	Licence professionnelle								
	Taux de poursuite d'études dans un niveau supérieur à l'UB et hors UB								
	Licence générale								
	Licence professionnelle								
	Master	1,5%	3,5%	7,5%					
	Taux d'insertion professionnelle à 30 mois pour les promos 2019-20 et 2020-21 (pour diplômés ne poursuivant pas d'étude)								
	Licence professionnelle								
Master	98,3%	96,2%	100%	95,1%	86,4%	100%			

2.2. Quelle analyse pouvez-vous faire des données du tableau précédent à l'échelle de votre collège ou institut de formation ? Quelle analyse faites-vous de la réussite étudiante et de la professionnalisation au niveau formation et au niveau de l'offre de formation globale de votre structure ? (30 lignes).

Éléments caractéristiques ou saillants de votre collège, institut de formation, points forts, points faibles, difficultés rencontrées. Analyse de la réussite au niveau des mentions ou du collège ou des facultés et des mentions sur lesquelles la réussite est remarquable ou la plus faibles en nommant les formations notamment au regard des éléments mis en œuvre.

L'analyse des données du tableau précédent montre une forte stabilité des effectifs en Master entre 2022 et 2025 (environ 1300 inscrits chaque année), signe de la stabilité de l'attractivité de l'offre de formation de l'INSPE. Les taux de réussite étudiante sont très élevés : les trois quarts des étudiants valident tous leurs ECTS en première année de Master, et cette proportion augmente sensiblement en seconde année avec plus de 6 étudiants sur 7 validant tous leurs ECTS, ce qui tend à confirmer l'efficacité de l'accompagnement pédagogique mis en place. Cette progression traduit l'action de dispositifs d'aide à la réussite (accompagnement méthodologique, tutorat) et la capacité de l'institut à soutenir ses étudiants dans la durée.

La part des étudiants poursuivant leurs études après le Master reste marginale, ce qui s'explique par la forte visée professionnalisante des quatre mentions. Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois atteint des niveaux particulièrement élevés (supérieurs à 95 %), preuve que les différents parcours de formation offerts par l'INSPE accompagnent très efficacement l'insertion sur le marché de l'emploi dans les métiers de l'éducation et de la formation. Les trois premières mentions s'adressent principalement à des étudiants souhaitant accéder aux métiers par la voie des concours, en revanche, la quatrième mention, « pratiques et ingénierie de la formation », vise également des professionnels en activité qui recherchent un accompagnement pour leur développement professionnel ou souhaitent obtenir un diplôme facilitant leur évolution de carrière.

Ces données montrent que l'offre de formation de l'INSPE, appuyée sur la préparation aux concours et une pédagogie active, garantit à la fois l'obtention du diplôme et l'insertion durable des diplômés dans l'enseignement et la formation, tout en identifiant quelques marges de progression sur la personnalisation de l'accompagnement pour les profils les plus atypiques.

2.3. Quels dispositifs pédagogiques remarquables d'aide à la réussite ont été mis en place ?

Exemple : Dispositifs innovants, pédagogie active, pédagogie par projets, parcours aménagés, renforcement de l'alignement pédagogique, impact sur la réussite des étudiants (Enjeu de partage des bonnes pratiques).

2.3.1. Au niveau des licences ? (20 lignes maximum)

INSPE non concerné.

2.3.2. Au niveau des masters ? (20 lignes maximum)

L'INSPE organise le master MEEF en quatre mentions : « premier degré », « second degré », « encadrement éducatif », et « pratiques et ingénierie de la formation » (PIF).

Dans ces formations, le lien entre pratiques professionnelles et enseignements académiques est central et passe par le développement de la réflexivité. Les stages, particulièrement dans

les trois premières mentions, sont accompagnés par un tutorat mixte académique et de terrain. Ils permettent aux étudiants de relier théorie et pratique par des démarches inductives et déductives. Par ailleurs, études de cas et analyses de situations professionnelles sont par exemple régulièrement mobilisées. Ce continuum formation-terrain professionnel favorise la professionnalisation et contribue directement à la réussite étudiante.

La dimension recherche est intégrée dès le M1 (initiation aux méthodes scientifiques), puis approfondie en M2 à travers la rédaction d'un mémoire encadrée par des enseignants-chercheurs, ce qui développe l'esprit critique et la réflexivité.

Les approches pédagogiques actives mobilisées (pédagogie de projet, mises en situation, jeux de rôle, travail collaboratif...), favorisent la consolidation des savoirs et des compétences – y compris expressives et relationnelles (essentiels dans les milieux professionnels ciblés).

La mention PIF, composée d'un tronc commun en M1 et de différents parcours possibles en M2 pour se spécialiser, privilégie une formation hybride adaptée aux publics en emploi, en reconversion ou à l'international.

Enfin, différents dispositifs visent l'adaptation des parcours aux besoins et projets de chacun, favorisant la réussite (modularité de certaines UE, contrats d'aménagement d'études).

2.4. Quels dispositifs remarquables d'adaptation/personnalisation/flexibilisation au service de la réussite ont été mis en place ?

Exemple : Tutorat, mentorat, accompagnement personnalisé, actions spécifiques pour des publics spécifiques, impact sur la réussite des étudiants concernés (Enjeu de partage des bonnes pratiques).

2.4.1. En licence ? (20 lignes maximum)

2.4.2. En master ? (20 lignes maximum)

L'INSPE de Bordeaux a mis en place diverses mesures concrètes pour adapter les parcours du master MEEF aux besoins spécifiques des étudiants et favoriser leur réussite. Parmi ces dispositifs, les contrats d'aménagement d'études permettent d'accompagner les étudiants en situation de handicap ou ayant des contraintes particulières (emploi, famille) en adaptant les rythmes, l'accès aux ressources pédagogiques et parfois les modalités d'évaluation. Ils sont de plus en plus sollicités et déployés.

La modularisation de la formation, restant complexe au regard du cadrage national contraint des master MEEF des trois premières mentions, offre cependant de la flexibilité (choix de thématiques/spécialités dans certaines unités d'enseignement obligatoires, choix du sujet de recherche approfondi...) facilitant la construction de parcours individualisés. Depuis la rentrée 2025, une UE facultative à choix d'options est mise en place en complément de ces possibilités de modularisation.

Le tutorat, à la fois académique et de terrain, soutient l'étudiant tout au long du cursus, et en cas de difficultés un renforcement est possible avec mise en place de visites de stage supplémentaires.

Ces dispositifs, régulièrement évalués, sont essentiels pour ajuster l'offre pédagogique aux profils variés des étudiants et garantir leur réussite dans un cadre inclusif.

2.5. Des formations rencontrent-elles des difficultés particulières sur la réussite étudiante ou la professionnalisation ? Si oui, quelles formations et pour quelles raisons ? (20 lignes maximum)

La mention « premier degré » présente des taux de réussite assez stables et supérieurs à 80%, avec de légères fluctuations selon les années (de 86 à 82% entre 2023 et 2025), les parcours d'origine et les sites de formation (cinq sites départementaux). Ces variations s'expliquent en partie par la sélection attribuant aux étudiants les mieux classés leur premier vœu d'affectation. Elles tiennent aussi aux divers parcours d'origines des étudiants. Les quelques abandons constatés surviennent plutôt en début de cycle, et sont souvent liés à une confrontation au métier amenant à réviser l'orientation choisie.

Dans la mention « second degré », les taux de réussite varient aussi un peu selon les parcours et années mais restent solides, autour de 80% ou plus, malgré un public parfois hétérogène (parcours de formation antérieur, formation initiale ou reconversion...). La taille réduite de certaines promotions, comme en lettres modernes ou économie gestion, peut aussi contribuer à expliquer les fluctuations des taux de réussite d'une année à l'autre.

Les publics de la mention PIF sont souvent en reprise d'études ou reconversion, déjà insérés professionnellement. Le parcours « Pilotage de projets éducatifs » a eu un faible taux de réussite en 2022 (un diplômé sur trois inscrits), peu représentatif du fait du faible effectif de la promotion. Le taux est remonté à 80% en 2023-24. Les parcours « Formation de formateurs à l'international » et « Médiations des savoirs » affichent des taux proches de 60% un peu en retrait. La dimension internationale et le format distanciel sont des éléments explicatifs, avec des inscriptions puis des désengagements associables aux contraintes de la distance, malgré un accompagnement suivi. Pour les étudiants réguliers, la réussite est très bonne.

3. Thématique 2 – Adossement à la recherche

3.1. Données quantitatives

Adossement à la recherche

	2022-23			2023-2024			2024-2025		
	Total	Min	Max	Total	Min	Max	Total	Min	Max
Part d'enseignants-chercheurs et chercheurs intervenant dans la formation									
Master	23,8%	15,9%	42,1%	23,4%	16,6%	38,8%			
Part des heures étudiants de la maquette assurées par des enseignants-chercheurs et chercheurs									
Master									

3.2. Quelle analyse faites-vous des données du tableau précédent à l'échelle de votre structure ? Comment analysez-vous l'adossement à la recherche au niveau formation et au niveau de l'offre de formation globale de votre structure ? (30 lignes maximum)

Éléments caractéristiques ou saillants de votre collège ou institut de formation, points forts, points faibles, difficultés rencontrées.

Analyse qualitative des relations avec les laboratoires et départements de recherche.

Points d'attention particuliers au niveau du collège ou de l'institut, au niveau des composantes internes, au niveau de certaines formations.

L'adossement à la recherche dans le Master MEEF est stable avec environ 23% d'enseignants-chercheurs impliqués, malgré des variations selon les mentions et parcours. Cette diversité reflète une forte hétérogénéité disciplinaire (entre parcours mais aussi au sein de certains, pluridisciplinaires) ainsi que l'organisation distincte des mentions.

Les données par mention montrent des contributions significatives : dans les mentions « second degré » et « pratiques et ingénierie de formation », la part des enseignants-chercheurs et respectivement le volume horaire qu'ils assurent dépassent le tiers de l'ensemble des équipes et respectivement des heures, confirmant un adossement fort à la recherche. Dans la mention « encadrement éducatif », une proportion certes un peu plus faible d'enseignants-chercheurs assure néanmoins plus de 30% des heures. Pour la mention « premier degré », bien que les enseignants-chercheurs soient proportionnellement moins représentés encore (environ 16% de l'équipe), ils assurent un quart de l'ensemble des heures de formation, avec des disparités entre les sites.

Sur le plan pédagogique, chaque formation combine apports théoriques issus de la recherche et savoirs professionnels, grâce notamment à un accompagnement personnalisé et des modules méthodologiques. Les enseignants-chercheurs assurent par leurs enseignement ou l'animation d'équipes de formation un ancrage scientifique solide. La possibilité d'accès des étudiants aux laboratoires reste cependant variable selon les parcours et disciplines.

L'offre de formation dispose ainsi d'une base solide pour l'adossement à la recherche, avec une marge de progression sur l'harmonisation (sites, parcours, laboratoires partenaires...) ou sur le déploiement et la valorisation de dispositifs favorisant l'accès à la recherche. Un projet de guichet d'événements scientifiques accessibles aux étudiants est à ce sujet en cours de développement.

3.3. Quels sont les dispositifs remarquables d'adossement à la recherche dans votre collège ou institut de formation ? (20 lignes maximum)

Enjeu de partage des bonnes pratiques.

Exemples de dispositifs : développement de la démarche réflexive, méthodologies scientifiques, esprit critique, créativité, intégrité scientifique...

Plusieurs dispositifs structurent l'adossement à la recherche à l'INSPE :

- Une UE dédiée à la recherche est intégrée dès le premier semestre de M1, associant CM, TD en petits groupes, et suivi individualisé. L'enjeu est une initiation progressive à la démarche scientifique, couplée à un accompagnement personnalisé, essentiel pour la réussite du mémoire de recherche.
- La collaboration interdisciplinaire entre enseignants-chercheurs issus de différentes unités de recherche et champs disciplinaires constitue un levier fort. Présente dans toutes les mentions et plus encore en « encadrement éducatif » et en PIF, cette démarche assure une diversité de perspectives et de méthodologies, enrichissant les approches pédagogiques et les projets étudiants.
- Le dispositif d'alternance permet la mise en pratique de savoirs issus de la recherche dans les milieux professionnels, renforçant la pertinence des contenus et la professionnalisation des étudiants. Cette articulation théorie-pratique est soutenue par l'implication des enseignants-chercheurs et par de solides partenariats avec les structures éducatives.
- L'organisation d'évènements scientifiques accessibles aux étudiants favorise leur implication dans des débats actuels, et participe à la diffusion des résultats de la recherche comme à l'ancrage de la formation dans une dynamique scientifique vivante.
- Par ailleurs, la mobilisation des services documentaires universitaires, en lien avec la formation à la méthodologie informationnelle et à l'intégrité scientifique, contribue à développer l'autonomie et la rigueur dans le travail de recherche des étudiants.

3.4. Quel est le degré d'appropriation de la démarche réflexive* par les enseignants/ SoTL ? (20 lignes maximum)

*Cf document produit par la MAPI et l'OpenLab sur la démarche réflexive mis à disposition avec la synthèse

La démarche réflexive chez les enseignants et enseignants-chercheurs intervenant en master MEEF s'inscrit dans une dynamique institutionnelle forte de pilotage et d'amélioration continue de la formation. Le pilotage repose sur des enquêtes menées auprès des étudiants et dont la construction partagée est coordonnée par les responsables de mention. Les résultats sont analysés en conseils de perfectionnement (annuels) pour ajuster collectivement contenus et modalités. Par ailleurs, des réunions régulières des équipes pédagogiques par mention ou parcours favorisent un travail collaboratif approfondi sur la qualité et le devenir des formations.

La MAPI (Mission d'Appui à la Pédagogie et à l'Innovation) a récemment été sollicitée pour accompagner les formateurs dans les défis pédagogiques liés au développement des intelligences artificielles.

La plupart des équipes sont constituées d'enseignants en temps partagé entre l'INSPE, où ils forment de futurs pairs, et leur établissement scolaire d'origine, favorisant ainsi des échanges riches dans des équipes plurielles et diversifiées.

Des communautés de pratiques sont investies par certains enseignants et enseignants-chercheurs, cependant cette démarche gagnerait à être davantage partagée et généralisée.

Enfin, il faut noter que le soutien de la réflexivité des futurs enseignants et personnels d'éducation constitue pour les formateurs un levier de leur propre développement professionnel, dans un processus de mise en abyme propre aux formations de formateurs.

3.5. Des formations rencontrent-elles des difficultés sur l'adossement à la recherche ? Si oui, lesquelles et pour quelles raisons ? (20 lignes maximum)

L'adossement à la recherche est effectif dans les quatre mentions du Master MEEF. Cependant, des difficultés subsistent, notamment dans les mentions « premier degré », « second degré » et « encadrement éducatif », toutes trois associées à une forte priorité à la préparation aux concours, mobilisant significativement étudiants et équipes pédagogiques.

Dans la mention premier degré, le taux d'enseignants-chercheurs impliqués est relativement faible (environ 16%), avec des disparités de représentation selon les sites départementaux de formation, ce qui peut limiter la stabilité et la qualité de l'ancrage scientifique. Par ailleurs, un obstacle commun aux trois mentions réside dans l'accès souvent restreint aux laboratoires de recherche. Cette limitation freine l'immersion des étudiants dans la dynamique scientifique et leurs opportunités d'engagement dans des projets de recherche. Ces difficultés se combinent aux enjeux spécifiques liés à la professionnalisation et à la préparation des concours, qui engendrent une forte charge pour l'organisation et la mobilisation des ressources pédagogiques.

Malgré des contraintes spécifiques liées à l'association d'enjeux académiques, de professionnalisation et de préparation à des concours de la fonction publique, l'adossement à la recherche reste effectif, quoique perfectible. L'importance accordée dans chacune des quatre mentions MEEF au développement d'une posture réflexive et scientifique approfondie constitue cependant un axe central et dynamique des formations, apportant une réponse partielle mais essentielle aux tensions inhérentes à l'articulation entre formation universitaire et exigences professionnelles.

4. Thématique 3 – Personnalisation et flexibilisation des parcours

4.1. Données quantitatives :

L'établissement ne dispose pas de donnée globale à l'échelle de votre structure sur cette thématique. Pour vous aider, vous pouvez compléter le tableau ci-dessous en y reportant le résultat calculé à partir de la somme des indicateurs DQT 1-0 ; 1-1 ; 1-2 des tableaux par mention. Une analyse quantitative globale est attendue si possible.

	2022-23			2023-2024			2024-2025		
	Total	Min	Max	Total	Min	Max	Total	Min	Max
Moyenne de la part des ECTS consacrés à la part personnalisation									
Licence générale									
Licence professionnelle									
BUT									
Master	16,2	15	25	17,5	15	25	17,5	15	25

Moyenne de la part des ECTS consacrés à la part socle									
Licence générale									
Licence professionnelle									
BUT									
Master	77,5	50	80	72,5	50	80	72,5	50	80
Moyenne de la part des ECTS consacrés à la part ouverture									
Licence générale									
Licence professionnelle									
BUT									
Master	6,2	5	25	10	5	25	10	5	25

Données ajoutées lors de l'analyse et estimées sur la base des maquettes de formation en vigueur et des échanges avec les équipes pédagogiques.

4.2. Quelle analyse faites-vous des données du tableau précédent à l'échelle de votre collège ou institut de formation ? Comment analysez-vous la personnalisation et la flexibilisation des parcours étudiants au niveau formation et au niveau de l'offre de formation globale de votre structure ? (30 lignes maximum)

Les mentions « premier degré », « second degré » et « encadrement éducatif » reposent sur un socle conséquent représentant environ 80% de la formation (les chiffres précédents sont des estimations, avec une marge d'ajustement possible). Conformément au cadre réglementaire national contraignant et aux spécificités de ces mentions, ce socle inclut enseignements fondamentaux (avec certains volumes horaires encadrés), préparation aux concours et stages. La personnalisation (15%) et l'ouverture (5%) y sont tout de même présentes et permettent un accompagnement individualisé et des adaptations encadrées (choix de modules ou de thèmes de travail possibles dans certaines UE, travail sur des projets personnels ou collectifs, aménagements d'études...).

La mention Pratiques et Ingénierie de la Formation (PIF), moins contrainte, diffère par une plus grande flexibilité, avec un socle réduit (70% en 2022-23, puis 50%) et des parts plus importantes de personnalisation et d'ouverture (jusqu'à 25% chacune). Cette mention propose ainsi des parcours plus adaptables à la diversité des étudiants et des projets. L'année de M1 constitue un tronc commun donnant accès à six parcours différents en M2, et des possibilités de personnalisation et d'ouverture sont offertes tout au long du cycle.

L'INSPE de Bordeaux conjugue, selon les mentions et les contraintes réglementaires, des approches variées qui équilibrent exigences nationales et progression vers la flexibilisation.

4.3. Quels sont les dispositifs remarquables de personnalisation et de flexibilisation des parcours dans votre composante ? Quelle analyse en faites-vous ? (20 lignes maximum)

Enjeu de partage de bonnes pratiques.

Au sein de l'INSPE de Bordeaux, plusieurs dispositifs favorisent la personnalisation et la flexibilisation des parcours étudiants.

Pour les mentions réglementées (« premier degré », « second degré », « encadrement éducatif »), les lieux et durées des stages sont fixés et strictement encadrés, conformément aux référentiels qui préconisent de l'observation, puis des pratiques accompagnées ou une

alternance en responsabilité. Ces stages bénéficient d'un accompagnement par un tutorat mixte associant tuteurs INSPE et terrain, afin d'assurer un suivi pédagogique rapproché. Par ailleurs, la personnalisation se déploie à travers des choix possibles au sein d'unités d'enseignement ou de modules obligatoires mais partiellement personnalisables, ainsi que par diverses adaptations encadrées telles que des travaux sur des projets personnels ou collectifs, le suivi individualisé des travaux de recherche ou encore des aménagements d'études.

Dans la mention PIF, la durée et la nature des stages sont encadrées, mais les étudiants choisissent dans quelle structure ils les effectuent, ce qui leur assure une plus grande autonomie et flexibilité. Cette mention bénéficie par ailleurs, comme évoqué plus haut, d'un tronc commun en M1 qui débouche sur six parcours en M2, augmentant ainsi les possibilités de personnalisation et donc d'adaptation aux projets professionnels.

Enfin, pour renforcer la diversification des parcours, l'INSPE ouvre dès 2025-2026 des unités d'enseignement facultatives à choix pour toutes les mentions, témoignant d'une volonté d'équilibrer exigences nationales et adaptations aux étudiants.

4.4. Des formations rencontrent-elles des difficultés sur la personnalisation et la flexibilisation des parcours ? Si oui, lesquelles et pour quelles raisons (20 lignes maximum)

Les mentions réglementées – « premier degré », « second degré », « encadrement éducatif » – sont limitées en matière de personnalisation et de flexibilisation. Ces contraintes résultent principalement du cadre national strict imposant socle d'enseignements et stages, et réduisant les marges de manœuvre pour adapter les parcours aux besoins individuels.

La densité des contenus à enseigner ainsi que la nécessité d'articuler théorie et pratique amplifient cette rigidité organisationnelle, limitant la modularité et la diversité des choix pour les étudiants, en particulier au regard de la nécessité d'accompagner une préparation intensive aux concours.

La charge importante de travail des étudiants et des enseignants-encadrants constitue ainsi un frein supplémentaire à une personnalisation effective.

De ce fait, malgré une volonté affirmée de s'adapter aux profils divers des étudiants, ces formations doivent composer avec un cadre rigide qui freine leur capacité à flexibiliser les parcours.

5. Synthèse globale du bilan à mi-parcours (1 page maximum)

À partir des éléments indiqués précédemment, quelles sont les lignes de force et les marqueurs principaux de votre collège ou institut de formation sur les trois thématiques ?

Quels sont les points faibles ?

Quelles sont les pistes d'amélioration envisagées ?

Comment envisagez-vous le suivi de la transformation sur les trois axes dans votre collège ?

Quelles actions envisagez-vous en soutien ou en régulation des formations en difficultés sur ces trois priorités ?

Quels sont principaux enjeux identifiés à ce stade pour la prochaine accréditation ?

Le bilan mi-parcours de l'INSPE de Bordeaux témoigne d'une certaine attractivité et stabilité des effectifs du master MEEF, avec environ 1300 inscrits annuels. La réussite est élevée, avec plus de 85% des étudiants en deuxième année validant tous leurs ECTS et un taux d'insertion professionnelle à 30 mois supérieur à 95%.

Ces résultats soulignent la pertinence d'une pédagogie active et réflexive favorisant le lien entre enseignements académiques et pratiques professionnelles, ainsi que l'efficacité des dispositifs d'accompagnement pédagogique déployés.

L'adossement à la recherche s'appuie sur une implication stable d'environ 23% d'enseignants-chercheurs, plus représentés dans les mentions second degré et pratiques et ingénierie de la formation. L'articulation entre apports théoriques et pratiques professionnelles est particulièrement vivante grâce à la collaboration étroite avec les praticiens intervenant dans la formation, ce qui renforce la pertinence et la professionnalisation des enseignements. Cependant, des marges de progression restent à envisager, notamment pour améliorer l'accès des étudiants aux laboratoires de recherche et favoriser une meilleure harmonisation entre sites et parcours. Le développement de dispositifs facilitant l'intégration des étudiants dans la dynamique scientifique constitue un enjeu important pour renforcer encore la place de la recherche dans la formation.

La personnalisation et la flexibilisation des parcours demeurent également un enjeu majeur. Si la mention « pratiques et ingénierie de la formation » bénéficie d'une plus grande souplesse avec des possibilités de personnalisation des parcours, les mentions réglementées « premier degré », « second degré » et « encadrement éducatif » sont contraintes par un cadre national strict limitant la modularité. Cela se traduit par un socle dense et indispensable à la préparation aux concours mais réduisant les marges d'adaptation aux profils des étudiants.

La mise en place de la réforme en cours de la formation des enseignants, sur laquelle l'INSPE de l'académie de Bordeaux travaille activement, marque une étape importante. Elle transformera la mention MEEF actuelle en une nouvelle mention « master enseignement et éducation » (M2E). Malgré des cadres nationaux toujours contraignants, cette réforme constitue une opportunité pour capitaliser sur les analyses issues des différents outils d'auto-évaluation des formations mobilisés (conseils de perfectionnement, autoévaluation et bilan mi-parcours institutionnellement accompagnés...), et poursuivre l'amélioration continue de l'offre, notamment en renforçant la personnalisation, la recherche et la professionnalisation.

Ainsi, la stratégie de suivi et de régulation de l'INSPE s'inscrit dans une dynamique d'ajustement permanent pour répondre aux besoins de publics diversifiés, garantir la qualité scientifique et pédagogique, et soutenir l'insertion professionnelle durable des futurs enseignants, éducateurs et formateurs.

6. Méthodologie employée

6.1. Organisation interne

6.1.1. Quelle organisation interne avez-vous mis en place pour mener à bien le bilan à mi-parcours ? (20 lignes maximum)

Pour mener à bien le bilan à mi-parcours, une organisation structurée a été établie, associant les responsables de mention et par leur intermédiaire les équipes pédagogiques, l'équipe de direction de l'INSPE, les représentants des deux universités partenaires.

Un calendrier précis a été défini en lien avec le processus d'autoévaluation qui, pour l'INSPE, a été déployé cette année juste avant le bilan mi-parcours, afin de garantir le recueil des données et la coordination entre les différents acteurs.

Des réunions régulières ont permis un suivi dynamique de l'avancement du bilan, également appuyé sur l'utilisation d'outils de partage des documents (UBCloud).

La présente synthèse s'appuie sur les résultats de cette démarche collective.

6.1.2. À ce stade, quelles seraient les modifications que vous pensez apporter dans votre organisation pour une future autoévaluation de votre offre de formation ? (20 lignes maximum)

Le déploiement à l'avenir distinct et échelonné des deux procédures d'autoévaluation et de bilan mi-parcours permettra un traitement plus léger de ces deux étapes importantes, avec une organisation temporelle moins contrainte.

Par ailleurs, concernant le recueil des données, l'arrivée récente d'une contrôleuse de gestion à l'INSPE constituera un appui important dans ces mêmes démarches.

6.1.3. Avez-vous besoin d'accompagnement particulier pour adapter votre organisation ? (10 lignes maximum)

Pas d'accompagnement particulier nécessaire *a priori*.

6.2. Les outils mis à disposition

6.2.1. Les responsables de formation ont-ils rencontré des difficultés pour remplir le tableau Excel ? Si oui, lesquelles ? (20 lignes maximum)

Le tableau concernant la mention « second degré » ne rendait pas compte au départ de l'ensemble des parcours disponibles.

Certains responsables ont par ailleurs rencontré des difficultés liées à la complexité des indicateurs et au recueil des données précises dans le format demandé. Il manquait parfois certains éléments chiffrés que les responsables de parcours ont dû renseigner par eux-mêmes, sans toujours savoir s'ils devaient ou non le faire et à partir de quelles données.

Pour ce deuxième point, notre contrôleuse de gestion sera à nouveau une aide précieuse à l'avenir.

Autre détail : les limitations en nombre de caractères annoncées et non automatisées ont pu perturber, mais une aide technique ponctuelle a permis de lever cette difficulté.

Globalement, les équipes accompagnant le déploiement du bilan mi-parcours se sont montrées très disponibles et réactives, ce qui a permis d'avancer même en cas de difficulté.

6.2.2. Que pensent-ils de ces indicateurs ? Comment eux-mêmes trouvent qu'on devrait mesurer l'avancement de nos diplômés sur chacun des thèmes. (10 lignes)

Nous avons reçu peu de retours sur ce point, mis à part le sentiment pour certains d'une relative complexité des indicateurs et outils rendant leur application lourde et coûteuse.

6.2.3. Les responsables de formation ont-ils rencontré des difficultés de compréhension du guide méthodologique ? Si oui, lesquelles ? (20 lignes maximum)

Quelques incompréhensions ont été relevées concernant des formulations techniques et la portée précise des critères d'évaluation. L'utilisation d'exemples, déjà présents dans le guide ou ajoutés par les accompagnateurs, a aidé à lever ces incompréhensions.

6.2.4. Avez-vous rencontré des difficultés par rapport au calendrier proposé ? Si oui, lesquelles ? (20 lignes maximum)

Le calendrier a globalement été respecté, bien que le chevauchement avec d'autres échéances institutionnelles ait compliqué le travail, comme évoqué précédemment (auto-évaluation mais aussi mise en place de la réforme à venir, générant une charge de travail considérable).

Contact
DFGC
accreditation@u-bordeaux.fr

En savoir +

www.u-bordeaux.fr

université
de **BORDEAUX**